

Le Centre de Gestion de l'Orne, ouvre un examen d'

## ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE

CATÉGORIE C

Session 2021

<u>CONDITIONS D'INSCRIPTION</u>: Cet examen est ouvert aux adjoints administratifs ayant atteint le 4ème échelon et comptant au moins trois ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.

**DATE DE L'ÉPREUVE ÉCRITE :** le 18 mars 2021 aux alentours d'Alençon.

## RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION : du 10 novembre 2020 au 2 décembre 2020

- \* Soit par voie postale¹ au Centre de Gestion de l'Orne
- \* Soit à l'accueil du Centre de Gestion de l'Orne<sup>2</sup>
- \* Soit lors d'une **préinscription sur le site internet**<sup>3</sup> du Centre de Gestion de l'Orne(<u>www.cdg61.fr</u>)

## DÉPÔT DES DOSSIERS DE PRÉINSCRIPTION: 10 décembre 2020

Les candidats devront remettre/transmettre leur dossier d'inscription au Centre de Gestion de l'Orne :

- \* Soit **par voie postale** <sup>1</sup> au Centre de Gestion de l'Orne
- \* Soit à l'accueil du Centre de Gestion de l'Orne<sup>2</sup>,
- \* Soit **par voie dématérialisée** <sup>4</sup>. Le candidat pourra déposer son dossier d'inscription dûment complété et signé sur son "espace sécurisé candidat" sur le site internet du Centre de Gestion de l'Orne et clôturer son inscription avant minuit.

<u>ATTENTION</u>: Tout dossier d'inscription qui ne serait que la photocopie d'un autre dossier d'inscription ou d'un dossier d'inscription recopié ou d'un dossier converti dans un autre format et modifié sera considéré comme non conforme et rejeté. En conséquence, il appartient au candidat de transmettre personnellement son dossier d'inscription original, complet, et suffisamment affranchi, dans le délai imparti. Tout incident (retard, perte affranchissement insuffisant, grève) dans la transmission du dossier, quelle qu'en soit la cause, engage la responsabilité de l'émetteur et entraîne un refus systématique à concourir.

## Adresse du CENTRE DE GESTION DE L'ORNE : 2 Rue François Arago - 61250 VALFRAMBERT

Aucune demande de dossier ne sera prise par téléphone, courriel ou fax.

Le détail de l'épreuve et le règlement des concours peut être consulté sur le site internet www.cdg61.fr

<sup>\* 1</sup> cachet de la poste faisant foi ou preuve de dépôt

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> aux horaires d'ouverture

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> date limite de retrait des dossiers (minuit)

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> clôture des inscriptions (minuit)